



Niveau et coefficient convention collective

Par **flo80**, le **26/03/2014** à **13:15**

Bonjour,

Mon employeur ne respecte pas la convention collective (Métallurgie Dieppe-Rouen), j'ai été embauché au Niv. I Coeff 140 pour un poste de TOURNEUR sur machines, j'ai 30 ans, de l'expérience professionnelle, et j'ai un BAC en + ... Il fait la sourde oreille, que dois je faire ?
Merci de votre aide. Fabien.

Par **P.M.**, le **26/03/2014** à **17:27**

Bonjour,

Si après l'envoi d'une lettre recommandée avec AR de mise en demeure d'avoir à régulariser y compris rétroactivement dans la limite de la prescription, vous pourriez saisir le Conseil de Prud'Hommes...